

## Rapport d'intervention

### Sondages archéologiques au chemin des Princes 137, Choulex

7 - 9 juin 2011

---

Philippe Ruffieux



## Fiche technique

Adresse :	137, Chemin des Princes, 1244 Choulex
Parcelle :	14 : 1680
Propriétaire(s) :	MM. Descombes M. A. et Denervaud J.-M.
Exploitant :	M. Thomas Descombes
Type de travaux :	Construction d'une installation agricole
Architecte mandataire :	M. Sergio Vidal Immo-virtuel 48, rue Jacques-Dalphin 1227 Carouge
Dates de l'intervention :	7 - 9 juin 2011

## Contexte de l'intervention

En 1942 des travaux d'installation d'un grand collecteur « qui passe sous le pont (point 434) de la route de Chevrier à Crête, jusqu'à la Seymaz » a traversé l'emplacement d'un bâtiment antique, situé à proximité de la Seymaz. Cette trouvaille a fait l'objet d'une campagne de documentation d'urgence par l'archéologue cantonal M. Louis Blondel, qui en a fait le compte rendu dans sa chronique archéologique parue en 1943<sup>1</sup>.

Le bâtiment en question, dont seuls quelques portions de murs ont pu être observées (de la largeur de la tranchée destinée au collecteur), était constitué de murs de pierre sèche – dont les fondations reposaient à environ 1 mètre de profondeur – qui devaient servir de socle à une élévation en pans de bois.

Le matériel céramique récolté en relation à ces structures est à dater de la fin de la Tène ou du début de l'époque romaine.

Ce type d'établissement à fonction rurale est bien attesté dans les environs, notamment au chemin de la Seymaz (lieux-dits « Lulasses » et « Mazettes »), où trois bâtiments pourraient constituer avec celui que nous avons évoqué des dépendances agricoles de la villa romaine de Vandoeuvres.

Les informations fournies par Louis Blondel dans son compte-rendu sont suffisantes pour permettre de localiser l'emplacement de cette trouvaille (Fig. 1). On constate dès lors que ce site archéologique (désigné Ch 06 dans la carte archéologique) est distant de quelques 100-130 mètres de la parcelle n° 1680 qui a fait l'objet des sondages.

## Les sondages

Quatre sondages ont été effectués du 7 au 9 juin 2011, au moyen d'une pelleteuse mécanique fournie par l'entreprise Cuenod Construction SA, pilotée par M. David Peter de la même entreprise.

L'emplacement des sondages a été déterminé de façon à couvrir au mieux la surface de terrain à bâtir, tout en s'adaptant à un environnement passablement encombré de matériel agricole et encore largement utilisé par l'agriculteur (Fig. 2).

### Sondage 1 (Fig. 3)

---

<sup>1</sup> Louis Blondel, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1941 et 1942 », dans *Genava*, tome XXI, 1943, pp. 37-38.

Longueur : 4,60 m. Largeur : 1,20 m. Profondeur : 1,70-1,80 m.

- Couches :
1. Terre végétale.
  2. Terre brune contenant des gravillons et quelques rares tessons de céramique noire à gros dégraissant et fragments de tuiles.
  3. Terre brune légèrement argileuse.
  4. Terre brune contenant de nombreux petits nodules de charbon ou de matière organique décomposée.
  5. Argile grise à beige, assez dure. Retrait glaciaire ?

#### Sondage 2 (Fig. 4)

Longueur : 3,60 m. Largeur : 1,20 m. Profondeur : 1,35 m.

- Couches :
1. Terre végétale.
  2. Terre brune contenant des gravillons et quelques rares tessons de céramique noire à gros dégraissant et fragments de tuiles.
  3. Terre argileuse brun foncé grisâtre contenant de nombreuses particules noires : charbons ou matières organiques décomposées.
  4. Gravier fin à grossier avec de nombreux galets et pierres de plus grosse dimension. Moraine glaciaire ?

#### Sondage 3 (Fig. 5)

Longueur : 2,35 m. Largeur : 1,20 m. Profondeur : 1,20 m.

- Couches :
1. Terre végétale.
  2. Terre brune contenant peu de gravier. Quelques tessons modernes.
  3. Terre argileuse brun foncé grisâtre contenant des particules noires : charbons ou matières organiques décomposées.
  4. Argile grise à beige, assez dure. Retrait glaciaire ?

#### Sondage 4 (Fig. 6)

Longueur : 3,90 m. Largeur : 1,20 m. Profondeur : 1,40 m.

- Couches :
1. Terre végétale
  2. Terre brun clair contenant de nombreux gravillons et petites pierres. Concentration plus importante dans la moitié inférieure de la couche. Présence de quelques fragments de tuiles ou briques. Rares tessons de céramique noire à gros dégraissant dans le bas de la couche.
  3. Terre brune contenant de nombreux petits nodules de charbon ou de matière organique décomposée.
  4. Argile grise à beige, assez dure. Retrait glaciaire ?

### **Conclusions**

Aucune structure ou couche archéologique n'a pu être observée dans les quatre sondages effectués. Outre les quelques tessons modernes présents dans la couche supérieure de terre végétale, ou dans du terrain rapporté de l'extérieur, la présence de matériel se limite à de rares fragments de céramique noire à gros dégraissant, et à quelques fragments de tuiles, répartis dans la couche n° 2, probablement d'origine arable. Elle résulte tout au plus

de la présence dans les environs, à une centaine de mètres au nord-nord-est, d'un site archéologique attesté (Ch 06).

SCA, Philippe Ruffieux  
16 juin 2011

Figure 1

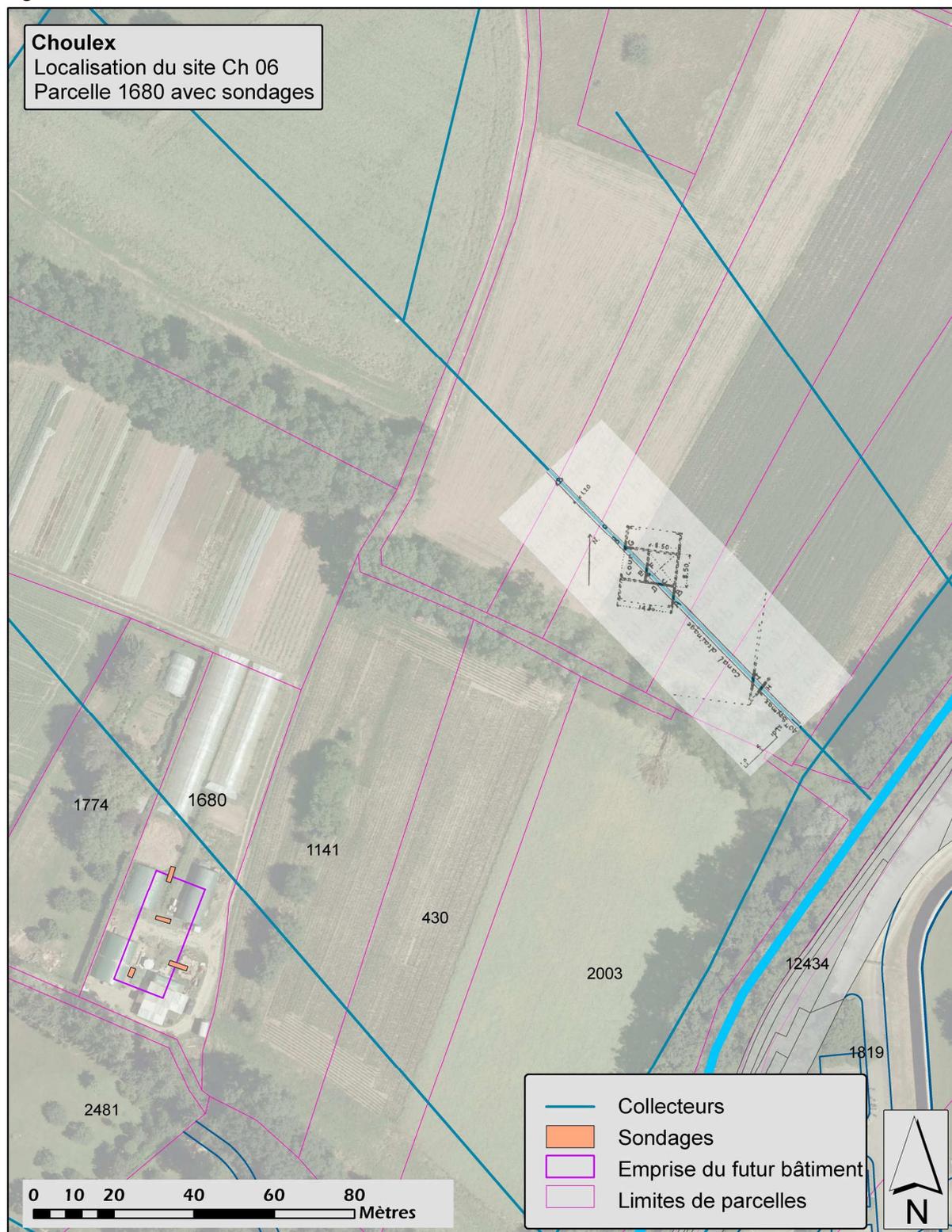
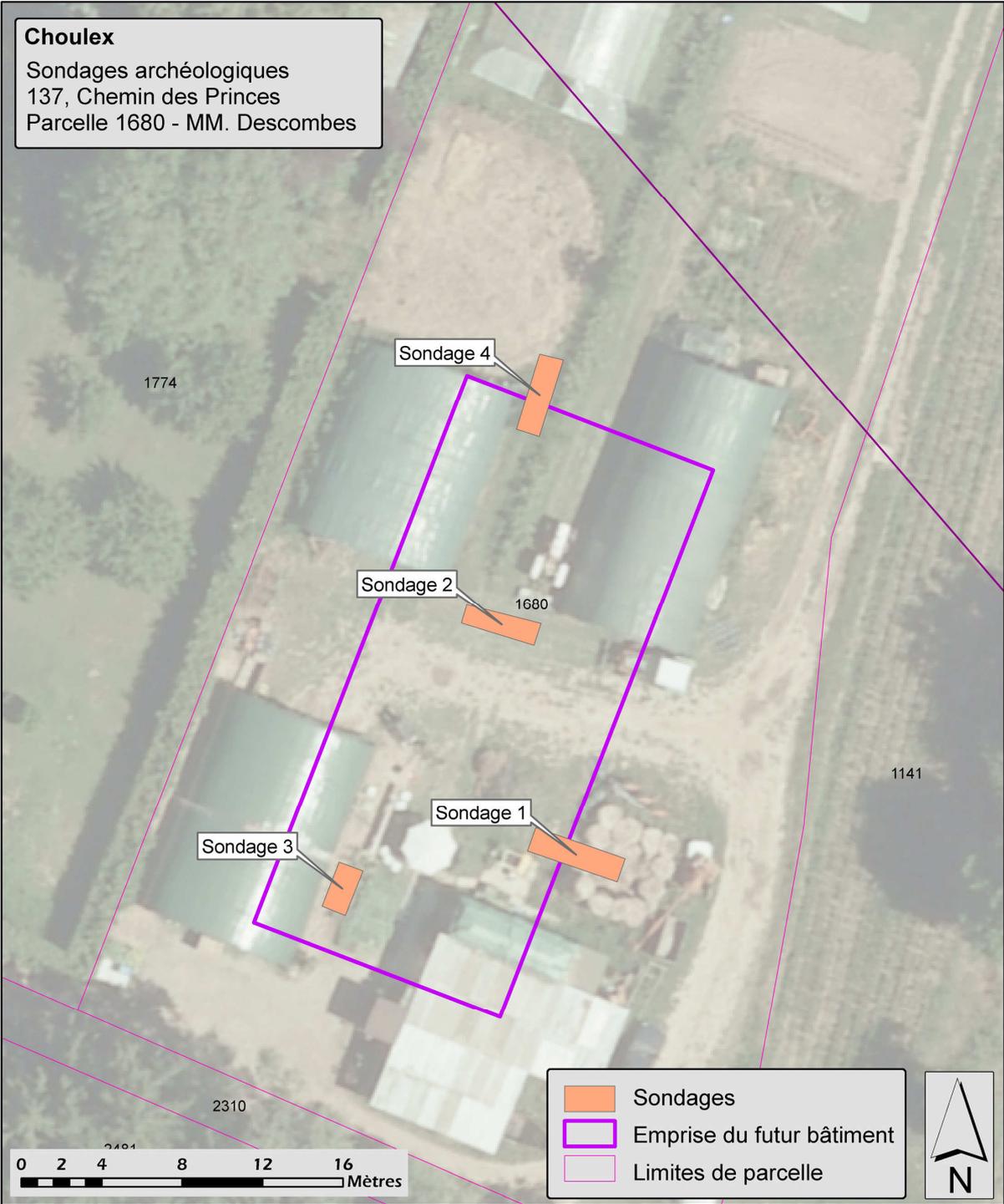


Figure 2



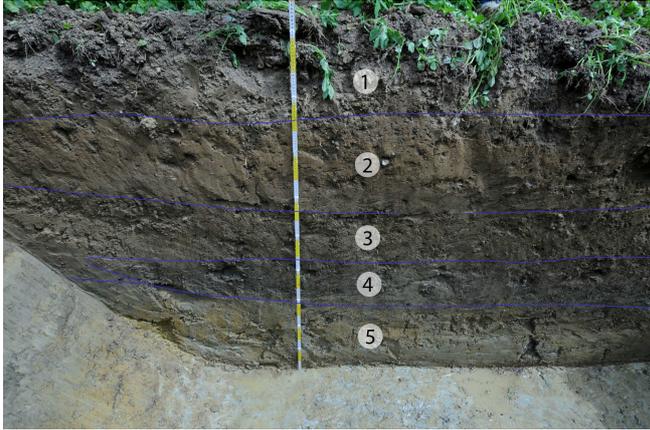


Figure 3



Figure 4

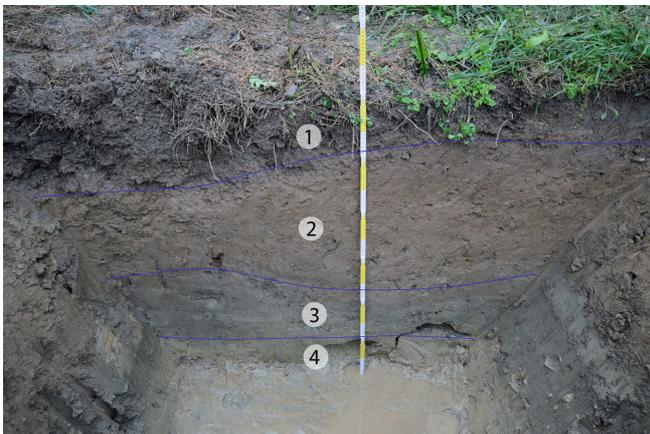


Figure 5



Figure 6